

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 40/1949 (1949)

Artikel: Jura bernois
Autor: Junod, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-113653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUATRIÈME PARTIE

Chroniques scolaires

Jura bernois

L'école jurassienne est en pleine évolution, comme l'école de partout ailleurs. Elle se documente, faisant bon accueil aux publications de l'« Educateur », des Cahiers d'enseignement pratique, de la Coopérative Freinet. On expérimente la méthode des journaux d'enfants, ces petites feuilles naïvement illustrées, riches de toute la vie des enfants, ces fragments précieux du « livre de vie » qui tend à devenir le manuel idéal, parfaitement adapté à la nature et aux intérêts de l'élève. Ceux qui ont déploré amèrement la pérennité des anciens manuels de lecture, qui vous apportaient 20 ou 30 ans après les morceaux choisis pour une génération passée, se réjouissent de la nouvelle formule, qui permet une adaptation constamment renouvelée et un enrichissement illimité. On tente l'application du travail par équipe, on se garde d'imposer à l'enfant un rythme et un programme à la taille de l'adulte, pour favoriser son épanouissement dans la joie de vivre et de créer. L'avenir dira ce que tous ces essais apporteront à l'école publique, dont les exigences et les conditions de travail, il faut le reconnaître, sont différentes de celles de classes particulières. Mais plus qu'aucune autre, l'école publique doit tenir l'œil ouvert sur les découvertes des praticiens et des psychologues, et l'école jurassienne ne s'en fait pas faute, encouragée par les autorités scolaires qui laissent faire tout en surveillant l'exécution et qui mettent les moyens à la disposition des maîtres. La Direction de l'Instruction publique favorise l'acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques scolaires, accordant chaque année un subside aux communes qui le demandent en prouvant qu'elles ont elles-mêmes fait un sacrifice financier équivalent ; elle organise des cours de perfectionnement, subventionne le cinéma

scolaire, accorde des congés et des bourses aux maîtres qui désirent se développer dans une direction ou dans une autre. Les écoles normales se tiennent au courant, s'efforçant de devenir de plus en plus des centres d'information et de documentation. Certes, la prudence est de mise, quand il s'agit de l'éducation obligatoire de toute la jeunesse du pays, et d'autre part il ne sied pas de bouleverser par snobisme tout un système éducatif qui a fait ses preuves, de discréderiter l'œuvre de pédagogues attachés à la tradition et qui accomplissent, eux aussi, à leur manière, une tâche féconde dans une atmosphère de confiance et de joie. C'est dans le respect mutuel des « anciens » et des « modernes », dans une information réciproque confiante que s'accomplira l'évolution saine et fructueuse de nos institutions scolaires.

Un nouveau *plan d'étude* a été mis en vigueur provisoirement dans nos classes primaires. Il est caractérisé par un appel constant à l'initiative du maître et de l'enfant, par une orientation vers la vie, vers la nature, vers l'humanité. Plus sobre que l'ancien, dont il a repris l'esprit généreux et les tendances éducatives, il laisse une liberté plus grande encore au corps enseignant, dont la responsabilité se trouve ainsi considérablement accrue, et c'est justice, l'école étant tout de même quelque peu l'œuvre du maître ; non pas certes sa chasse gardée, mais son propre champ d'activité. Tout le monde prétend aujourd'hui s'occuper d'école, sans toujours savoir de quoi il s'agit, et il n'est pas mauvais que le maître revendique une responsabilité et une autorité qui sont trop souvent sapées au dehors.

Plan d'études générales, prochainement programme d'enseignement des travaux manuels, dans un avenir prochain aussi une nouvelle loi scolaire, l'école publique sera ainsi dotée d'un statut modernisé qui ne manquera pas d'accroître ses possibilités d'action. Notre génération aura semé, attendons avec confiance la moisson.

Parmi les réalisations de l'année écoulée, citons l'ouverture d'une *section de formation des maîtresses enfantines* à l'école normale, au printemps 1949. Une dizaine d'institutrices seront formées tous les deux ans, et les maîtresses en fonctions sans brevets auront le loisir de se perfectionner et d'acquérir le droit au traitement légal intégral, alors que jusqu'ici elles devaient se contenter de subventions dérisoires. La nouvelle section, dotée d'une classe d'application, a pris d'emblée un développement réjouissant et complète heureusement l'organisme scolaire jurassien. Une institution qui a pris ces dernières années une extension considérable est celle de l'*enseignement ménager*, obligatoire et fort bien organisé. C'est un plaisir de voir, dans les moindres localités, les installations ingénieuses et proprettes des cuisines scolaires ; sans

doute, le tour des classes et des logements d'instituteurs viendra ; ici et là, on signale d'intéressantes réalisations.

On crée des classes : des classes primaires, ensuite de l'augmentation du nombre des naissances ; une localité industrielle ouvre une classe spéciale, et il faut espérer que l'exemple sera suivi : il s'agit de Tavannes, qui organise également l'enseignement frœbelien.

Le phénomène réjouissant de la vie qui reprend dans nos vallées entraîne, hélas, quelques difficultés, entre autres une pénurie croissante d'instituteurs. Il devient difficile de trouver un remplaçant : interdiction aux titulaires de tomber malades !

Parmi les questions actuelles, il faut citer, en rapport avec le problème jurassien, l'organisation de l'*inspectorat*. Jusqu'ici, le Jura avait trois inspecteurs primaires et demi-poste d'inspecteur secondaire. L'attribution des classes allemandes de Biel à l'ancien canton a diminué le nombre des classes confiées aux inspecteurs jurassiens, de sorte qu'on avait envisagé en haut lieu une combinaison qui permettrait de réaliser l'économie d'un inspecteur. On s'achemine heureusement à une solution plus heureuse, qui garantirait au Jura les quatre postes d'inspectorat qu'il possède depuis de longues années. Est-il en effet indispensable de confier 150 ou 200 classes au même inspecteur, qui devient de ce fait un simple rouage administratif, alors que son rôle devrait être bien plutôt celui d'un conseiller pédagogique ?

Dans les propositions gouvernementales sur la question jurassienne, on envisage la création d'une sorte de *conseil scolaire jurassien*, dont les attributions ne sont pas encore fixées, mais qui assurerait une plus grande autonomie culturelle à la minorité romande du canton de Berne. Cette idée est dans l'air depuis longtemps et l'on doit se féliciter de la voir entrer dans le domaine des réalisations prochaines. On ne saurait prétendre que les écoles jurassiennes soient majorisées dans le cadre bernois ; toutefois, Berne est loin de Saint-Imier ou de Porrentruy, et la voix du Jura sera plus autorisée lorsqu'elle ne sera plus officieuse, mais officielle et ouvertement exprimée.

Signalons le changement survenu à l'école normale de Porrentruy, où M. le Dr Guéniat succède au Dr Moine, élu conseiller d'Etat. Le Dr Moine laisse le souvenir d'un travailleur infatigable, qui s'est efforcé de donner au corps enseignant primaire l'esprit de sacrifice et d'équipe que réclame la démocratie moderne. Son successeur, biologiste de renom, apporte à l'école publique un dévouement sans borne, un sens profond des réalités, une longue expérience professorale. L'école normale d'instituteurs du Jura — une fois de plus — est en bonnes mains.

L'histoire de nos écoles est obscure. Elle est faite des « heurs et malheurs » des hommes et des femmes attachés de tout leur cœur à cette institution, des joies et des peines de la gent écolière, des conquêtes réalisées patiemment, inlassablement, sur le bloc redoutable des incompréhensions, des méfiances, des hostilités, des exigences contradictoires. Elle est faite du labeur quotidien et des sacrifices d'un corps enseignant résolu à triompher de tous les obstacles. Nous formons le vœu que l'école jurassienne s'affirme et s'élève au cours de l'année prochaine, en vue de l'accomplissement de sa grande mission.

CH. JUNOD.

Fribourg

La chronique fribourgeoise de l'an dernier débutait par un texte du Père Girard tiré du premier volume de ses œuvres, « Quelques souvenirs de ma vie avec des réflexions », publié à l'occasion du prochain centenaire de la mort du célèbre pédagogue fribourgeois. Un nouvel ouvrage du Père est paru depuis, « L'explication du plan de Fribourg », orné de nombreux dessins, photographies et gravures. Comme le premier, il est édité par la Société fribourgeoise d'éducation. Le texte de l'auteur a été revu et adapté à la physionomie actuelle de la ville par M. l'abbé Pfulg, directeur de l'Ecole normale et inspecteur scolaire, qui est l'animateur de ces travaux de réédition. Cet ouvrage est utilisé pour l'étude du « milieu local » dans les classes de Fribourg où l'on apprécie comme il convient la fraîcheur et la jeunesse de ce manuel pédagogique vieux de quelque 130 ans.

A la suite de ces deux publications, la Société d'éducation en annonce une troisième, « Les discours de fin d'années du Père Girard », avec une importante étude critique relative à ces discours. Elle ajoute, dans son rapport annuel : « D'autres textes suivront pour compléter la collection, première du genre en pays de Fribourg. Enfin, on pourra juger le Père Girard d'après ses écrits, et non pas répéter inlassablement des affirmations légendaires ou superficielles. Ensuite viendront, d'ici quelques années : 1. le cahier du centenaire contenant non pas des écrits du Père Girard, mais des études nouvelles sur les points importants de sa vie et de sa doctrine ; 2. l'édition des sermons ; 3. l'édition des lettres ».

En parallèle avec ces publications, la Société d'éducation organisera, l'an prochain, les fêtes du centenaire de la mort du Père Girard ; enfin ses travaux pédagogiques à venir porteront tous